

Agroforesterie

Depuis 2006, le Conseil Départemental du Gers soutient le développement de l'agroforesterie, pratique à la fois ancestrale et innovante d'association d'arbres et de cultures ou d'animaux.

L'agroforesterie, qu'est-ce que c'est ?

L'agroforesterie, un système gagnant/gagnant

L'agroforesterie consiste à introduire des rangées d'arbres dans des surfaces agricoles destinées aux cultures (agrosylviculture) ou aux animaux (sylvo-pastoralisme) mais aussi à implanter des cultures dans des parcelles boisées.

L'agroforesterie présente de nombreux avantages

L'agroforesterie répondre à des objectifs transversaux environnementaux et climatiques :



Systeme agroforestier en élevage ovin Copyright © Isabelle Souriment

- **sur le plan économique :** en valorisant les interactions positives entre les arbres et les autres productions agricoles, l'agroforesterie concourt à produire plus et mieux sur une même parcelle (plus 30% de rendement). La production de bois est meilleure car les arbres poussent plus vite en présence des cultures et donnent un bois de bonne qualité.
- **sur le plan agronomique :** les arbres permettent également une création de microclimats spécifiques qui peuvent fonctionner comme des brise-vent ou offrent un abri et une protection pour le bétail. Ils jouent également un rôle de protection contre l'érosion des sols et enrichissent la terre en matière organique.
- **sur le plan environnemental :** en absorbant une partie des fertilisants appliqués aux cultures, les arbres contribuent à maintenir la qualité des eaux. En développant les arbres et arbustes au sein des surfaces agricoles, les systèmes agroforestiers contribuent également à la séquestration du carbone et améliorent la diversité biologique des parcelles.
- **sur le plan social :** le développement de l'agroforesterie incite à l'innovation vers de nouvelles pratiques entre secteur agricole et secteur forestier.



Les plantations agroforestières sont donc **multi-objectifs** : bois d'oeuvre, bois énergie, fruits, biodiversité, confort du bétail, protection des cultures...

Programme d'aide en faveur de l'agroforesterie

L'agroforesterie apparaît comme une réponse audacieuse aux enjeux économiques, écologiques et techniques d'une agriculture moderne et durable.

C'est pourquoi, dès 2006, le Conseil Départemental du Gers a mis en place un programme d'aide en faveur de l'agroforesterie.

En complément des subventions européennes apportées par la Région Occitanie, le Département finance les agriculteurs pour l'installation de systèmes agroforestiers ainsi que leur entretien pendant 3 ans.

Une enveloppe annuelle de 15 000 € est ainsi attribuée par le Département aux plantations agroforestières dans le cadre d'un appel à projet régional.

Contact



Anne PERROT

Chef du service agriculture et transition écologique

[✉ Courriel](#)

[> Voir la fiche](#)

Les aides associées à ce sujet

AGROFORESTERIE

Aides à la plantation d'arbres agroforestiers

Depuis 2006, Le Conseil Départemental du Gers a mis en place un programme d'aide à la plantation d'arbres agroforestiers à destination des...

[> Consulter l'aide](#)

<http://www.gers.fr/le-territoire/transition-energetique-et-ecologique/agroforesterie?>

Dans la même rubrique



**Cité des
Transitions
Énergétique et
Ecologique
(Cité2E)**



Filière bois



**Bilan des
émissions de
gaz à effet de
serre et rapport
de
développement
durable**

Voir aussi



**Association
Française
d'Agroforesterie**

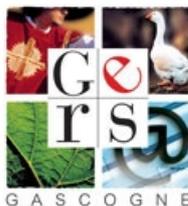


**Site du
Ministère de
l'Agriculture et
Alimentation**



 EN
1 CLIC

**DÉPARTEMENT
DU GERS**



Conseil Départemental du Gers

 **Nous contacter**

81 route de Pessan
BP 20569
32022 Auch Cedex 9
05 62 67 40 40